

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	108 (2005)
Artikel:	1914-1918 : les Suisses romands francophiles, les Alémaniques germanophiles ? : particularités du fossé dans le Jura bernois
Autor:	Weck, de Hervé
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1914-1918: les Suisses romands francophiles, les Alémaniques germanophiles ?

Particularités du fossé dans le Jura bernois

Hervé de Weck

Les historiens parlent d'un fossé qui, pendant la Première Guerre mondiale, sépare les Suisses alémaniques, germanophiles, et les Suisses romands, francophiles. Le recrutement à la Légion étrangère révèle des attitudes moins tranchées. De 1914 à 1918, 12000 Suisses s'y engagent pour la durée du conflit; la proportion des Alémaniques s'élève à 35%. 10000 se battent en France, 2000 partent pour le Maroc, les Dardanelles et Salonique. 9000 meurent au champ d'honneur. Comme l'écrit Gonzague de Reynold dans *Mes mémoires*, c'est donc *un fossé au fond duquel il y avait moins d'eau que de vase et moins de vase que de crapauds*.

En période de service actif, les tensions augmentent entre l'opinion publique et le commandement de l'armée, entre les militaires de milice et les professionnels, entre les bourgeois, les ouvriers et les paysans¹. Entre 1914 et 1918, la politique d'information du Conseil fédéral, très insuffisante, le faible niveau de la presse, qui ne distingue pas toujours information et opinion, qui manque d'objectivité, expliquent l'élargissement d'un fossé, qui existait déjà depuis le début du siècle. Lorsque la Suisse doit assurer le respect de l'intégrité de son territoire, le maintien du secret militaire n'est pas toujours compatible avec une politique d'information crédible, base de la cohésion nationale.

Depuis la Réforme, il y a une *ligne de démarcation* dans la Principauté épiscopale de Bâle entre la partie nord, catholique, et la partie sud, protestante. Economique, politique et religieuse, elle correspond *grossost modo* à la frontière actuelle entre le canton du Jura et la partie francophone du canton de Berne. Preuves en soient des liens étroits avec la Confédération suisse, basés sur des combourgeoisies dans le Sud, plus lâches dans le Nord et, depuis le XIX^e siècle, les résultats des élections et des votations, en particulier les plébiscites concernant la création d'un

nouveau canton. En revanche, rien ne permet de dire qu'un séparatisme naissant influence les attitudes dans le Jura, entre 1914 et 1918.

Le fossé se manifeste-t-il de la même manière dans les deux parties du Jura bernois ? Jusqu'en août 1914, la population de la partie nord, très politisée, suit les positions des deux principaux partis (conservateur et libéral-radical). L'attitude de méfiance face à l'armée, dans la majorité conservatrice au Nord, s'explique par les luttes politiques et les opérations de maintien de l'ordre menées par les troupes cantonales, dans les années 1830 et lors du *Kulturkampf* au début des années 1870. Pendant la Première Guerre mondiale, les notables, quelle que soit leur appartenance politique, participent avec passion aux polémiques qui marquent le fossé. Celles-ci semblent peu concerner les simples citoyens. Vivant dans une zone frontière, ceux-ci veulent être défendus : on peut parler d'une symbiose armée-population. En définitive, le fossé ne se trouverait-il pas entre la population du Jura Nord et ses notables ?

Des « fissures » politico-confessionnelles en Suisse (1870-1914)

Jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870/71, les Jurassiens, comme les Suisses romands, éprouvent peu de sympathie pour la France impériale et, comme leurs compatriotes alémaniques, ne voient pas d'un œil défavorable les victoires de la Prusse. On ne pardonne pas au *Second Empire* son césarisme clérical, son refus de prendre en compte la garantie de la neutralité de la Haute-Savoie par la Suisse et sa liquidation de la

La défaite française vue par la *Gazette jurassienne*, organe conservateur-catholique (8 septembre 1870)

[...] La France subit en ce moment une crise dont elle se ressentira longtemps [...]. Quels sont les vices dominants de cette nation ? N'est-il pas vrai que bien des Français voulaient être riches et que, pour parvenir à la richesse, presque tous les moyens étaient bons aux yeux des adorateurs de la déesse Fortune ? Une fois parvenu, que faisait-on des biens acquis plus ou moins légitimement ? Les prédicateurs, qui dans ces derniers temps faisaient entendre leurs éloquentes voix à Notre-Dame de Paris, s'élevaient contre la décadence de l'art en France : les artistes, au lieu de s'inspirer d'en haut et de l'idéal sublime de la divinité, se traînaient terre à terre et produisaient des nudités du goût impur des parvenus. [...] Que dirons-nous du luxe effréné dans les vêtements ? Le baron Dupin ne disait-il pas que c'était la ruine des familles ? Ruine qu'il entendait sous tous les rapports, et principalement sous le rapport des mœurs. La gangrène immorale ronge bien des villes de France. Paris n'est bientôt plus qu'une cité de corruption, une vraie Babylone, au dire des journaux religieux ; cette maladie se répand jusque dans le plus petit hameau [...] parce que le peuple cherche à imiter ses gouvernements, parce que la libre pensée tend à chasser Dieu du cœur des villageois, parce que l'homme, dans sa vanité, a voulu se faire Dieu.

république. La *Gazette jurassienne*, organe conservateur-catholique, juge «normale» la défaite de la France.

Avec la défaite de la France et la proclamation de la République, les démocrates et la gauche en Suisse sympathisent à nouveau avec la France, mais il faut quelque temps pour que les élites alémaniques perdent leur crainte face à la puissance économique et militaire de l'Allemagne unifiée. Ne faut-il pas établir de bonnes relations avec le grand voisin du Nord? Chez les leaders radicaux alémaniques, ce nouvel enthousiasme provoque le désir d'imiter la politique allemande, les populations alémaniques ne partageant pas forcément l'admiration et la volonté de centralisme de leurs élites². Cette attitude explique le déclenchement du *Kultkampf* en Suisse, cette période d'affrontements politico-religieux qui va marquer les esprits en Ajoie, aux Franches-Montagnes et dans la vallée de Delémont, jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle! Voilà d'où viennent les fortes réticences face à la création et au renforcement d'une armée fédérale régie par la Confédération, dont la majorité de l'exécutif et du législatif est radicale.

Date votation	Objet	Suisse: % acceptants	Jura bernois + Bienne: % acceptants	Bienne, Courtelary, Moutier, La Neuveville: % acceptants	Ajoie, Delémont, Franches-Montagnes: % acceptants
09.07.1876	Taxe militaire	45,7	39,6	62,7	21,7
03.11.1895	Réforme de l'armée	41,9	31,0	45,6	17,6
04.10.1896	Peines disciplinaires dans l'armée	20,2	12,1*	17,6*	8,1
20.05.1900	Assurance militaire	30,2	16,2	21,3	9,8
25.10.1903	Entraînement ou incitation des militaires à des crimes ou délits	30,9	20,4	18,2	26,2
03.11.1907	Réforme de l'armée	55,2	39,8	38,3	42,1
06.06.1915	Impôt de guerre	94,2	92,0	94,1	87,3

Votations sur des problèmes militaires³

* Sans Bienne

En Suisse romande, le II^e *Reich*, militariste, inspire des craintes à cause de son arrogance, de sa politique agressive, de sa *Realpolitik*, de son pangermanisme; il prétend tout soumettre aux résultats, oubliant les principes de justice et de droit. La germanisation brutale de la Pologne frappe les esprits. D'un autre côté, à partir de 1895, la minorité romande

manifeste des craintes, peut-être exagérées, face aux dangers qui menacent la langue française.

En 1912, les importations en provenance de l'Allemagne atteignent 650 millions de francs, les exportations suisses vers le *Reich* 307 millions, ce qui dépasse largement les échanges avec la France.⁴ A ces échanges commerciaux s'ajoutent de forts investissements allemands, notamment dans la métallurgie, les compagnies d'électricité, les banques et la ligne du Gothard.⁵ La Convention du Gothard, signée en octobre 1909, provoque une campagne de protestations, pas seulement en Suisse romande: la prépondérance allemande se renforce dans le pays.⁶ Pour le conseiller national Albert Gobat, la Convention du Gothard révèle que les *Welsches* sont plus sensibles que leurs Confédérés alémaniques aux atteintes à la liberté et à la dignité du pays. Son intervention déclenche l'ire de ses collègues alémaniques de la Chambre du peuple.⁷

Dans le même temps, le Jura bernois connaît une immigration alémanique dont l'apogée se situe dans les années 1880-1890. Au début du XX^e siècle, les germanophones, qui représentent une forte minorité d'environ 30% dans cinq des six districts⁸, créent une section du *Deutschschweizerischer Spracheverein*, une association qui s'avère plus ou moins une émanation du pangermanisme et qui prend fermement partie pour les écoles allemandes dans le Jura bernois.⁹ Après que les chemins de fer de la partie francophone du canton de Berne eurent été rattachés au II^e Arrondissement des CFF, la direction de Bâle germanise certains noms de localités situées sur le réseau. Deux députés jurassiens, Ernest Daucourt¹⁰ en 1904, Virgile Rossel en 1907, protestent au Conseil national. En Haut-Valais, dans les années 1890, on accusait le Jura-Simplon de «romaniser» le canton; depuis la nationalisation de la compagnie en 1903, c'est l'arrondissement des CFF à Lausanne qui se fait montrer du doigt par les défenseurs de l'allemand...¹¹

En 1913, le Bureau topographique fédéral utilise les noms allemands de deux communes minuscules du district de Moutier, La Scheulte et Elay. Malgré l'avis du préfet de Moutier et du Conseil communal de La Scheulte, le Gouvernement cantonal bernois décide que les noms francophones de ces deux communes ne seront plus employés... Voilà des éléments qui, pendant la Première Guerre mondiale, sous-tendront l'hostilité des notables jurassiens à l'égard des détenteurs alémaniques de l'autorité civile et militaire.¹²

Le Jura, qui paraît trois fois par semaine à Porrentruy, souligne en 1895 que le commandant du bataillon ajoulot de fusiliers 24 n'est pas aimé dans la troupe, et le journaliste de prétendre que le commandement militaire (forcément à majorité alémanique) écarte de l'avancement les officiers jurassiens. Le journal reprend la même antienne en septembre 1907, avec l'interpellation de Virgile Rossel au Conseil national. Le député constate que *le Jura fournit quatre bataillons d'infanterie, au-*

*tant que Neuchâtel, plus que Fribourg. Pourriez-vous nous dire si un de ses ressortissants en activité de service occupe un grade supérieur à celui de major?*¹³

Ernest Daucourt développe une interpellation au Conseil national, le 30 mars 1906, à propos du colonel EMG Fisch qui, lors d'une conférence publique, a prétendu que la France envahirait la Suisse, en cas d'affrontement franco-allemand. C'est une «offense» de supposer cela de la France, et le rédacteur en chef du *Pays* ne peut accepter qu'un officier et fonctionnaire du Département militaire fédéral dise que le Jura bernois est indéfendable, qu'il faut l'évacuer et l'abandonner. Le conseiller fédéral Müller répond en condamnant les propos de l'imprudent colonel.¹⁴ Il n'empêche que des plans français existent, prévoyant l'occupation préventive de la Belgique et de la Suisse, sans que Paris se sente obligé de demander l'autorisation de Bruxelles ou de Berne!

Le drill: le problème vu par le chef de l'Etat-major général

Dès le début, tout le monde était, dans notre armée, d'accord pour exiger que l'instruction fournitisse des soldats fidèles, alertes, sûrs et absolument disciplinés. On ne saurait cependant nier que les avis sur les moyens d'atteindre ce but étaient très partagés. Ceci était tout particulièrement le cas au sujet du drill, de son importance et, par conséquent, du temps qu'il convenait de consacrer à ce moyen d'éducation. Il va sans dire que l'application pratique dépendait de la personnalité des chefs supérieurs et de leurs conceptions individuelles.

On a beaucoup méconnu l'essence même du drill. On a péché aussi bien par exagération que par omission. Ces deux fautes ont souvent provoqué des manquements à la discipline de la part d'individus ainsi que d'unités entières.

Il est aussi arrivé que les détails des mouvements de drill réglementaires ont été modifiés arbitrairement par de jeunes commandants. Si le soldat doit sans cesse désapprendre ce qu'il a appris et apprendre autre chose, on ne gaspille pas seulement un temps précieux, mais l'homme perd confiance en lui-même et, ce qui est encore bien pire, en ses chefs.

Le Général a, à plusieurs reprises, personnellement et dans ses instructions, indiqué quel but il fallait assigner au drill. Si le succès de ses efforts n'a pas été complet, cela provient du fait que les tâches pédagogiques sont parmi les plus difficiles de celles qui incombent aux cadres.

Commandant de corps Theophil Sprecher von Bernegg¹⁶

Les armements ayant fait des progrès fulgurants à partir des années 1870, de nombreuses armées européennes considèrent que driller le soldat, c'est-à-dire créer chez lui des automatismes qui limiteront la panique due à la peur, donc les pertes, est un paramètre important de l'instruction militaire. En Suisse romande, cette méthode (à l'époque on parle de «dressage») est assimilée à tort à un système étranger venu de Prusse, à la brutalité des officiers, à des punitions injustifiées. Au début

du siècle, elle n'est pas perçue de la même manière des deux côtés de la Sarine. *Toute la presse, selon Le Jura, est émue des incidents qui éclatent dans chaque caserne, dans chaque régiment. On sent qu'un mot d'ordre parti des chefs prusso-suisses s'exécute et que les auteurs responsables de la désorganisation de notre armée se sentent à l'abri de tout châtiment.*¹⁵ Le dressage de la troupe, voilà un terme qui hérisse les journalistes jurassiens !

La situation politico-stratégique de la Suisse (1914-1918)

A partir d'août 1914, le fossé s'élargit entre Romands et Alémaniques, puisque les sympathies à l'égard des belligérants sont fonction de la langue et de la culture. La Première Guerre mondiale n'est-elle pas un conflit classique ? Tous les Etats impliqués font une politique nationaliste et impérialiste ; aucun ne défend une idéologie monstrueuse comme l'Allemagne nazie depuis 1933 ; dans chaque camp, il y a des démocraties et des Etats autoritaires ; tous les belligérants, quoi qu'en dise la propagande de l'adversaire, respectent à peu près les lois de la guerre. Il est en définitive difficile de savoir qui a raison, quoique la *Realpolitik* de l'Allemagne la prive de nombreuses sympathies et que le *Septemberprogramm*, visant à l'hégémonie en Europe, apparaît inacceptable aux yeux de ceux qui ne sont pas pangermanistes.

La Suisse romande est sous-représentée au Conseil fédéral (un siège sur sept jusqu'en 1917) et dans le haut commandement de l'armée. Le général Wille, qui n'est pas un très fin psychologue, a fait ses études en Allemagne, un de ses petits-fils est un des nombreux filleuls du *Kaiser*... Aussitôt élu par les Chambres, il choisit comme chef d'Etat-major général le Grison Sprecher von Bernegg, qui a des liens de famille en Autriche. Le sous-chef d'Etat-major général est le colonel Egli, connu pour sa germanophilie. Le Service de renseignements est dirigé par le colonel von Wattenwyl, un austrophile. Plusieurs erreurs et maladresses vont susciter des réactions et des campagnes de presse. Il n'empêche que le commandement de l'armée veut sauvegarder l'indépendance et l'intégrité du territoire.

Trois hypothèses d'invasion

La France, avec principalement la Grande-Bretagne, la Russie et l'Italie à partir de 1915, appartient au bloc de l'Entente, l'Allemagne au bloc des Empires centraux qui comprend, entre autres, l'Autriche-Hongrie et

l'Empire ottoman. Le fait que tous les Etats voisins de la Suisse fassent partie d'alliances antagonistes agrave les risques d'une violation du territoire.

Le colonel Arnold Keller, ancien chef de l'Etat-major général, les répertoriait en 1907, dans le volume *Jura bernois* de sa *Géographie militaire de la Suisse jusqu'à ses confins*. Si la violation n'était que tactique, un des deux adversaires chercherait simplement à traverser le saillant de Porrentruy. Pour Keller, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable et la plus difficile à contrer. Il pourrait s'agir d'un mouvement opératif de plus grande envergure, sur le fuseau Bâle – Laufon – Delémont, destiné à contourner le front adverse pour parvenir sur les arrières de l'ennemi. Des forces importantes (plusieurs armées françaises ou allemandes) pourraient pousser sur le Plateau suisse, afin de déboucher en territoire ennemi (violation stratégique). Enfin, un des camps chercherait à s'emparer du Plateau, avant que son adversaire ne déclenche une telle manœuvre. Les hypothèses tactiques et opératives concernent directement le Jura bernois. Une manœuvre stratégique n'impliquerait que des opérations secondaires dans ce secteur.

En août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique neutre, justifiant cette violation du droit international par le principe *Not kennt kein Gebot*. Cette *Realpolitik* est également possible contre la Suisse. Le général Wille considère qu'une menace plane sur le nord-ouest du pays, particulièrement l'Ajoie et la vallée de Delémont où il envoie deux brigades de cavalerie. Les populations des deux districts souhaitent être sérieusement défendues. Avant la guerre déjà, *Le Jura* prétendait qu'à la place d'avions, on ferait tout aussi bien d'acheter de *bonnes batteries* pour la position des Rangiers, pas encore suffisamment pourvue. Entre août et décembre 1914, au moins cinq articles critiquent la faiblesse du dispositif militaire en Ajoie.

Entre 1914 et 1918, contrairement à la Seconde Guerre mondiale, le commandement suisse consacre des moyens importants à la défense du saillant de Porrentruy, qui se trouve hors des frontières militaires de la Suisse, ainsi qu'à celle du fuseau qui passe par Bâle, Laufon et Delémont. Vu le système de relève, pratiquement toute l'armée suisse va passer dans la partie nord du Jura bernois.

Les unités stationnent dans les localités, mais elles occupent également les fortifications de campagne qui comprennent des réseaux de tranchées, des abris et des postes d'observation. Les *hauts lieux*, au sens propre et figuré, se situent en Ajoie à la frontière, d'où l'on peut apercevoir les tranchées françaises et allemandes. Depuis ces perchoirs, les observateurs voient la Haute-Alsace et l'extrémité du front comme s'ils les survolaient par avion; ils pourraient identifier les indices annonçant une violation du territoire suisse.



Bombardement de Porrentruy, le 24 avril 1917. La maison Theurillat (actuellement rue Achille-Merguin 54) est touchée. A l'arrière-plan, à droite, l'usine Theurillat.

L'affaire des colonels

A la fin de l'année 1915, le bruit se répand que deux officiers supérieurs alémaniques ont fourni des renseignements aux Empires centraux. Friedrich Moritz von Wattenwyl, chef du Service de renseignements, et un de ses collaborateurs ont transmis des bulletins de l'Etat-major suisse qui contenaient des informations sur les armées alliées, ainsi que des dépêches russes décryptées en Suisse. Ces remises de documents, qui ont commencé dès le début de la guerre, si elles s'expliquent par la germanophilie des intéressés, se situent dans le cadre d'échanges de renseignements et relèvent d'un procédé habituel dans les services secrets. Pour obtenir des informations de la part de *collègues* étrangers, on doit leur donner des contreparties !

En Suisse romande, il y a des manifestations de protestation: à Lausanne, on passe des Suisses alémaniques à tabac, si bien que le général Wille pense y envoyer des troupes pour maintenir l'ordre. Pour calmer l'opinion, le Conseil fédéral se résout à faire traduire les deux officiers devant un tribunal militaire qui les acquitte: il n'y a pas eu trahison. Les deux officiers sont punis disciplinairement et limogés...¹⁷

Conversations d'états-majors franco-suisses

Avant la Première Guerre mondiale, dans l'hypothèse d'une violation du territoire suisse par les forces françaises, des discussions avaient eu lieu entre l'Etat-major général suisse et ses homologues austro-hongrois et allemand. Les grandes lignes de projets de collaboration militaire avaient fait l'objet de *mémorandum*. Il ne s'agit pas d'alliances que seul le Conseil fédéral, neutralité oblige, ne pourrait signer qu'après le début d'une invasion. Rien de semblable n'est fait avec l'armée française, dans l'hypothèse d'une violation de la Suisse par l'Allemagne ou par l'Autriche-Hongrie.

Avant la guerre, le commandement français avait étudié la possibilité de porter la guerre sur sol suisse en cas de conflit avec l'Allemagne. Durant l'hiver 1915-1916, le haut commandement français envisage une offensive à travers le Plateau en direction de l'Allemagne du Sud. Les études faites à cette occasion mettent en évidence que l'armée suisse, soutenue par des divisions allemandes, parviendrait à stopper l'offensive française. Dès lors, Joffre se contente de la planification d'une contre-offensive, en cas de violation de la neutralité suisse par l'Allemagne.

Avec la bataille de Verdun en 1916, le commandement français craint que l'Allemagne, pour faire diversion à Verdun, déclenche une poussée à travers le territoire suisse. A son initiative, une *conférence de situation* a lieu à Berne en juin 1916, mais il n'en sort aucun projet d'action commune. Au printemps 1917, les Français craignent une offensive stratégique allemande à travers la Suisse visant le nord de l'Italie ou la région industrielle de Lyon. A ce moment, le général Wille juge le danger d'invasion plus grand qu'en 1914. Des conversations secrètes ont lieu entre des représentants des états-majors français et suisse. Henri Guisan, qui a commandé le bataillon de fusiliers 24 formé d'Ajoulots, et qui va prendre la tête du régiment d'infanterie 9, participe à ces conversations. Le Conseil fédéral en informe l'Allemagne.

Le commandement français constitue un groupe d'armées *H* (*Helvétie*) de trente divisions, aux ordres du général Foch, destiné à opérer de concert avec les Suisses. Il prévoit un renforcement de leur armée par des forces françaises en cas d'invasion de la Suisse par l'Allemagne. Selon le général Foch, l'ennemi peut attaquer, *dans la région de Porrentruy, [...] avec des forces déjà importantes, au bout de trois jours, et dans celle de Pontarlier – Genève, au bout de cinq à sept jours*. Deux armées françaises reçoivent la mission d'arrêter une offensive ennemie qui déboucherait de la Haute-Alsace, du Rhin à l'est de Bâle, et progresserait au nord de l'Aar. L'une de ces armées françaises opérerait au nord de Maîche, vers la région de Porrentruy.¹⁸



A la borne des Trois Puissances près de Beurnevésin. A gauche, un Suisse, à droite, deux Français...

L'affaire Hoffmann

Depuis 1848, le Président de la Confédération (il change chaque année !) dirige automatiquement le Département politique (Affaires étrangères). Il n'est pas forcément un spécialiste des relations internationales et, jusqu'en 1868, il ne peut compter que sur un seul collaborateur (six en 1895) ! La politique extérieure ne joue qu'un rôle mineur dans les activités des Chambres fédérales et des partis. Le Conseil fédéral prend seul les décisions: il n'y a pas de Commission parlementaire pour les affaires étrangères.

En 1917, le conseiller fédéral Hoffmann, président de la Confédération, désire pratiquer une politique de neutralité plus active et offrir les bons offices de la Suisse pour favoriser le retour de la paix. En mai, le conseiller national socialiste Robert Grimm est en partance pour Saint-Pétersbourg. A sa demande, Hoffmann l'autorise à faire passer des

messages depuis la légation suisse en Russie. C'est par ce canal que Grimm demande à Hoffmann des informations concernant un *gel des opérations militaires* de la part des Empires centraux pendant les discussions concernant une paix séparée avec la Russie. Hoffmann prend les contacts nécessaires et fait répondre à Grimm que ce *gel* est accepté.

Par inconscience, il viole son devoir de ministre d'un Etat neutre, puisqu'il favorise l'Allemagne qui pourrait ne plus avoir à se battre sur deux fronts. Cette initiative, lorsqu'elle est connue, provoque le mécontentement de l'Entente, qui accuse le conseiller fédéral d'avoir voulu faire sauter le front allié en faveur de l'Allemagne. Scandale également en Suisse où un débat a lieu aux Chambres, qui amène Hoffman à démissionner, le 19 juin.

Le fossé dans le nord du Jura bernois

Une affaire de notables

Dans le Jura bernois catholique, de nombreux notables (personnes exerçant une profession libérale, intellectuels, politiciens, journalistes) publient, dès août 1914, des articles d'opinion virulents. Tout est bon pour dénoncer la prétendue germanophilie des autorités politiques et militaires, leur asservissement face aux Empires centraux, voire leur trahison. Le fossé entre communautés alémanique et romande s'élargit, bien que la plupart des accusations de francophobie, de soumission à l'Allemagne ou de non-résistance en cas d'invasion allemande ne reposent sur rien, car le Conseil fédéral, le général Wille et le commandement de l'armée respectent les principes de la neutralité et veulent s'opposer à une invasion.

Le Pays et *Le Démocrate* dénoncent une presse alémanique *chauvine*, c'est-à-dire germanophile, qui ne compte que *des rédacteurs allemands, naturalisés d'hier*, dont le *Berner Tagblatt*, l'*Anzeiger* et le *Vaterland* de Lucerne. *Nous savons de longue date que, dans la Suisse allemande, le pangermanisme a de fervents adeptes, ce qui s'explique par le nombre considérable de citoyens d'outre-Rhin qui sont venus s'établir chez nous et qui risquent de transformer peu à peu, dans les grands centres surtout, la vieille mentalité suisse.*¹⁹ *Le Jura, en octobre, s'en prend violemment à l'influence allemande en Suisse. Personne ne pourra nier que l'influence d'outre-Rhin a été prépondérante pour étouffer chez nos Suisses les idées larges et généreuses de la vraie éducation suisse, pour y substituer les idées égoïstes, étroites, prétentieuses et arrogantes*

*développées dans les écoles allemandes et apportées chez nous par les pédagogues d'outre-Rhin, par ces docteurs pédants aussi nombreux que les étoiles du ciel, par ces savants ergoteurs qui se sont faufileés dans nos universités et ont communiqué à nos jeunes Suisses des idées et une façon de penser contraires à l'esprit suisse.*²⁰

Le pas de parade à l'armée polarise le mécontentement. *Quelle horrible importation que cette gymnastique stupide imposée à des soldats d'un pays libre. [...] Les braves soldats le savent, mais la consigne est d'obéir.*²¹ En 1917, *Le Jura* déplore que les troupes suisses subissent de longues heures de drill et qu'elles ne participent pas aux travaux des champs. En France et en Angleterre, les soldats remplacent, selon le journaliste, la main-d'œuvre absente!²²

Le journaliste de Porrentruy félicite pourtant le commandant de la 2^e division, sous les ordres de qui se trouve le gros des troupes jurassiennes: *Le colonel de Loys²³ a pris plusieurs initiatives, qui sont fort appréciées des soldats de sa division. C'est ainsi que les ordres du jour prévoient des exercices d'escrime, de gymnastique, ainsi que de football. D'autre part, on a organisé pour les soldats des cours du soir dans plusieurs branches: italien, allemand, sténographie.*²⁴ Treytorrens de Loys n'est pas alémanique ! Emile Hornung, dans *Mobilisation 14-18. Journal d'un soldat qui ne s'est pas battu*, fait pourtant explicitement mention, en date du 20 septembre 1914, du fossé qui s'est créé entre certains officiers alémaniques et les soldats romands.²⁵

Au pas, camarade !

Le règlement en vigueur pendant la guerre de 1914-1918 prévoit tous les exercices exigés pour une stricte discipline militaire. Le drill, quotidien, avec son pas cadencé, détesté des soldats, dont certains chefs abusent sous prétexte d'avoir une troupe bien en main. [...] Certains officiers trouvent même qu'on exagère, comme celui qui, le 2 juillet 1917, se hasarde – sous un pseudonyme – à dénoncer les excès de zèle: *Le général a précisé en 1916 que le pas cadencé, la jambe d'abord légèrement pliée, puis tendue, est jetée vigoureusement en avant à partir de la hanche et se pose légèrement sur le sol, le pied à plat. Nulle part, on ne parle des mains, ni des bras, et pourtant on fait le pas cadencé en exigeant un balancement très violent des bras jetés alternativement en avant et en arrière à chaque pas. C'est tellement contre nature que nos braves troupiers ne parviennent pas à associer les deux mouvements. Le pas cadencé est suffisamment disgracieux sans que nous le chargions encore.*²⁶

Avec l'affaire des colonels au début de l'année 1916, le ton change. *Le Jura* déplore qu'avant la guerre, l'armée suisse était une troupe de militaires commandés par des hommes sortis du rang [...]. On ne connaissait pas ces particules, ces von et ces de sortis d'on ne sait où, ces professionnels titrés du militarisme [...].²⁷

Selon *Le Jura*, qui gagnera la guerre

AVIONS	VON D ER GOLTZ
PARIS	E IFEL
CASTELNAU	WOLF
KITCHENER	KAISER
JOFFRE	BERLIN
DUBAIL	AUTRICHE
FRENCH	FRANCOIS-JOSEPH
LONDRES	

Le 25 novembre 1916, les locaux du *Démocrate* et l'appartement de son rédacteur en chef, Bertrand Schnetz, sont perquisitionnés par un juge d'instruction fédéral et par le commandant de la gendarmerie d'armée, agissant sur ordre du Procureur de la Confédération. Schnetz prétend ne pas comprendre l'allemand et ces messieurs ne semblent pas parler le français. Il est soupçonné de complicité dans une tentative d'attentat contre une usine électrique allemande sur le Rhin, dont les auteurs, par ailleurs, ne seront jamais identifiés. On aurait découvert avec l'explosif un formulaire d'acheminement du *Démocrate*... La perquisition ne donne rien et Bertrand Schnetz envoie immédiatement un télégramme de protestation au Conseil fédéral.

Dans l'ensemble du Jura bernois, les réactions de l'opinion publique restent imperceptibles, contrairement à ce qui s'est passé lors de l'affaire des colonels. Encore une polémique de notables ? De son côté, la presse romande part en campagne ainsi que, prétend Bertrand Schnetz, quelques rédactions de Suisse alémanique. L'affaire du *Démocrate* prend une dimension politique : Schnetz étant radical, la section jurassienne du *vieux parti* lui apporte son soutien. Henri Simonin, conseiller national et membre du Gouvernement bernois, dépose une interpellation à Berne, au nom de tous les députés fédéraux jurassiens. Le conseiller fédéral Edouard Müller, de Nidau, chef du Département de justice et police, répond qu'il y avait des indices, que la perquisition était donc justifiée, qu'elle a été menée conformément aux normes en vigueur. Réaction dans *Le Démocrate* : *Il y a longtemps qu'on a oublié au Palais fédéral que la justice élève les nations [...]. Régime de cosaques, régime du casque-à-pointe !*²⁸

S'agit-il d'une tentative de compromettre Bertrand Schnetz, farouchement francophile, de la part de services allemands ? La perquisition s'explique-t-elle par le fait que le rédacteur est mal noté par la gendarmerie d'armée ? Il n'est pas sûr que les archives livrent un jour la clé de l'éénigme...



La presse des districts nord du Jura bernois tance les chefs politiques et militaires d'outre-Sarine, accusés de faire deux poids deux mesures, suivant l'origine allemande ou française des violations de l'espace aérien suisse. Comme Bertrand Schnetz, Ernest Daucourt, rédacteur en chef du *Pays* et conseiller national, se montre virulent, multipliant articles et interventions à Berne contre ce qu'il considère comme les *scandales de la germanophilie*.

A la fin septembre 1915, il dénonce au Conseil national le fait que, dans le Jura bernois, les troupes traitent comme des criminels les contre-

bandiers, ouvrent le feu sur des personnes qui passent clandestinement la frontière et *traitent sans égard* le préfet d'Ajoie.²⁹ *On n'agirait pas autrement dans un pays conquis!* A la même tribune, un mois plus tard, il rapporte sur de graves incidents entre civils et militaires qui provoquent l'hostilité de la population à l'égard de certains officiers. M. Décoppet, chef du Département militaire fédéral, lui dit tout ignorer de ces broutilles...³⁰ Le 8 mars 1916, le bouillant député accuse les autorités fédérales de favoriser *la prépondérance toujours plus hardie du pouvoir militaire sur le pouvoir civil*. Certains chefs militaires, fascinés par des méthodes étrangères (le drill, le pas de parade), cherchent à les introduire dans l'armée *au mépris de nos institutions démocratiques*. La gendarmerie d'armée se substitue à la police civile et aux préfets. Le fils aîné du général Wille a fait scandale en Ajoie!³¹

A la fin de l'hiver 1916, l'affaire dite *des cartouches* apparaît comme un autre événement significatif du fossé. Les hommes d'un bataillon de fusiliers, stationnés le 31 mars dans le secteur de Porrentruy, ne peuvent pas ouvrir le feu avec leurs armes personnelles contre des avions étrangers qui lâchent des bombes sur la ville, puisqu'ils n'ont pas de cartouches ! Ernest Daucourt tonne tous azimuts : dans une correspondance adressée à l'Etat-major général, dans *Le Pays* et au Conseil national, il soutient que deux bataillons de fusiliers gardaient à ce moment la frontière en Ajoie. L'un a reçu des cartouches le 16 mars, le jour où Léon Froidevaux, rédacteur du *Petit Jurassien* de Moutier, passait devant un tribunal militaire.³² Huit jours plus tard, on les retirait pour ne les redonner aux soldats que le 2 avril, après le bombardement de Porrentruy. L'autre bataillon n'a jamais eu de cartouches. Daucourt laisse entendre que seuls les hommes des troupes postées à la frontière avec la France disposent de munition pour leur arme personnelle.³³

En réalité, on a retiré les cartouches des troupes qui ne se trouvent pas en première ligne, dans le but d'éviter des accidents de manipulation.³⁴ Quoi qu'il en soit, la défense anti-aérienne (quelques canons d'artillerie de campagne pour l'ensemble de la Suisse, des mitrailleuses et des fusils) doit avoir beaucoup de chance pour atteindre un avion étranger qui viole l'espace aérien suisse. Dans les districts nord du Jura bernois, cette lacune apparaît comme un catalyseur qui aggrave les polémiques dues au fossé et renforce les rumeurs persistantes concernant la volonté de défense du commandement militaire, lorsqu'il s'agit d'avions allemands.

Les chroniques des *Actes SJE* vont dans le même sens. Le manque d'objectivité de leur rédacteur, Gustave Amweg, fait douter du bien-fondé de certaines de ses affirmations. Faut-il croire qu'à Porrentruy, en septembre 1914, *les relations du public avec les troupes de la Suisse allemande sont plutôt froides*. [...] *Nos populations ne goûtent pas du tout certains procédés des officiers*. *On désirerait un peu moins de rai-deur de ceux-ci*. Reprenant un article du *Petit Jurassien* de Moutier³⁵,



— Sale gosse, va !

Dans quels draps tu m'as fourré là !...

Une caricature anti-allemande.

qui lui-même l'a emprunté au *Griüléen* de Lausanne, il dénonce l'existence d'une compagnie disciplinaire à Soyhières. Le terme utilisé, *biribi*, indique que l'on n'ignore pas la brutalité de la discipline et la qualité des rapports entre les officiers et la troupe dans l'armée française, une situation qu'une partie de la presse de l'Hexagone condamnait déjà avant 1914.³⁶

Amweg n'accuse jamais les Français qui, pour lui, sont *les bons*. Il prend fait et cause pour le camp de l'Entente, pour les Romands contre les Alémaniques. Il critique les chefs politiques et militaires d'outre-Sarine, accusés de faire systématiquement deux poids deux mesures, suivant l'origine allemande ou française des violations de l'espace aérien suisse. Il cite les moindres rumeurs susceptibles d'étayer ses thèses. Les *pleins pouvoirs*³⁷ se trouvent dans son collimateur, tout comme le colonel de Loys, commandant de la 2^e division, condamné pour son militarisme et sa germanophilie. Scandale: il a autorisé un Allemand à photographier des soldats stationnés dans la région!³⁸

En revanche, Amweg se félicite que l'industrie jurassienne des munitions, qui travaille pour la France, prenne toujours plus d'extension. *Les ouvriers ont beaucoup de travail, à en juger par les annonces des journaux offrant de l'ouvrage. A quelque chose malheur est bon*³⁹! *Le Pays* du 8 janvier 1917 rapporte même que les responsables de l'administration française encouragent les industriels travaillant dans ce secteur à agrandir leurs entreprises. Amweg ne sait pas qu'en 1915, de Loys, qu'il accuse de germanophilie, écrivait, dans son rapport périodique, que *les usines de Dornach fabriquent exclusivement des munitions pour les Etats étrangers* [surtout l'Allemagne]. *Elles ont demandé et obtenu des congés militaires pour leurs ouvriers qualifiés*. Le commandant de la 2^e division ne voit pas pourquoi certains soldats devraient, à cause de leur métier, se voir dispensés du service actif, afin de fabriquer des munitions pour les belligérants, alors que des agriculteurs, les petits artisans sacrifient leur gagne-pain pour surveiller la frontière.⁴⁰

Une publication plus populaire comme l'*Almanach du Jura*, pas à l'unisson avec les *Chroniques des Actes* de l'*Emulation*, publie en 1916 une *Nouvelle suisse* qui met en évidence de chaleureux rapports entre la population campagnarde jurassienne et la troupe.⁴¹ Deux ans plus tard, un rédacteur anonyme voit dans la cérémonie marquant la démobilisation des troupes du Jura bernois *une belle et bonne manifestation patriotique*.⁴²

En contrepoint: le journal d'une jeune fille de bonne famille

Thérèse Froté, une jeune Bruntrutaine de vingt-et-un ans, est fille de notable; son père occupe entre autres la fonction de commissaire de campagne, chargé d'évaluer dans la région les dégâts occasionnés par les troupes. Elle a fait en 1913 un semestre à l'Université de Freiburg im Breisgau et tient son journal depuis le début août jusqu'à la fin de l'année 1914.⁴³

Ulrich Wille est élu général par 122 voix contre 63 à von Sprecher; en date du 3 août, la jeune femme rapporte sans commentaire que *les Suisses français voient dans cette nomination la Suisse vendue à la Prusse*. Le lendemain, le maire de Porrentruy invite la foule énorme, qui stationne depuis 11 heures devant l'Hôtel de ville, à éviter toute manifestation hostile à la Prusse afin de garder notre neutralité.

Le 15 septembre, une sentinelle suisse a ouvert le feu sur deux contrebandiers, un certain Mahon et son fils, qui transportaient quarante livres de chocolat. Un des hommes est touché, il va mourir une semaine plus tard. Thérèse note simplement que *le contrebandier Mahon meurt*. Le lendemain, un contrebandier ou un espion est amené à Porrentruy par des dragons, *attaché au poignet des cavaliers*. Plus loin, elle mentionne que *la police secrète arrête chaque jour des personnes soupçonnées d'espionnage*. Des conflits éclatent dans les journaux à propos de l'excès de zèle de ces agents. [...] Il y a continuellement des polémiques au sujet des sympathies des Welsches et des Suisses allemands. On dit que des officiers de ces derniers s'entretiennent journellement avec des officiers prussiens sur le territoire suisse, dans une auberge près de Miécourt. Un jeune homme a été arrêté pour avoir fait cette remarque.

Reims a été bombardée par les Allemands. La cathédrale est détruite. L'Europe entière a frémi d'indignation à la nouvelle de la destruction d'un chef-d'œuvre qui avait été construit en cent cinquante ans. Six obus étrangers tombent sur l'Ajoie, dont un sur la ferme du Largin. Thérèse ne donne pas d'indications sur l'origine de ce tir et rien n'indique une réaction scandalisée...

Un bataillon de carabiniers de Zurich a défilé au pas de parade devant son ancien commandant, actuellement major Wille [...], fils du Général. La population les prenait pour de vrais Prussiens! Jamais on n'a vu un défilé si exagéré! C'était à celui qui levait le plus la jambe!

Dans la seconde moitié du mois d'octobre, Thérèse Froté se dit heureuse d'avoir enrichi sa collection d'autographes: elle a reçu une carte signée du général Wille, une autre du commandant de corps Audéoud *en réponse aux vœux envoyés par papa à l'occasion de son accident de voiture*.⁴⁴ Elle possède aussi les signatures du chef de l'Etat-major général von Sprecher, du commandant de corps Iselin, des divisionnaires Wildbolz, Bornand et de Loys, de l'adjudant-général Brügger.

La jeune fille rapporte en passant: *Un journal qui se lit beaucoup ici* [à Porrentruy], c'est *Le Journal de Genève* et *La Gazette de Lausanne*. *Par contre, Le Démocrate est fort bien renseigné*. Sans, peut-être, s'en rendre compte, elle révèle l'audience dans la région du *Journal de Genève* qui, dans le contexte du fossé, prêche la pondération, alors que *La Gazette de Lausanne* et *Le Démocrate* se montrent farouchement anti-allemands et très critiques envers les Suisses alémaniques.

Si Thérèse Froté se fait l'écho de la presse régionale, elle ne condamne pas les actions de la troupe contre les activités illégales dans la zone frontière et ne semble pas considérer les officiers généraux alémaniques comme des germanophiles invétérés. Cela s'explique-t-il par l'attitude de sa famille ou par l'admiration d'une jeune fille collectionneuse d'autographes ?

Une population peu concernée

Dans les mêmes journaux où les articles d'opinion étaient les polémiques des notables, les chroniques locales indiquent des rapports normaux, voire chaleureux entre la population et les troupes envoyées pour défendre la frontière en Ajoie, aux Franches-Montagnes et dans la vallée de Delémont, que celles-ci soient formées d'Alémaniques ou de Romands. Les attitudes des notables ne semblent pas partagées par la population. Le fossé serait-il une affaire de notables ?

Les problèmes que relatent les journaux proviennent d'une coexistence toujours difficile entre militaires et civils dans des écoles et des bâtiments publics qu'il faut partager. En août 1914, si l'on en croit le journal de Thérèse Froté, il y aurait 6000 soldats dans le secteur de Saint-Ursanne ; en février 1915, 1700 soldats cantonnent à Porrentruy ! Il apparaît normal que des paysans se plaignent des dégâts aux cultures après des exercices de troupes.

Quelle que soit leur langue, les soldats sont invités dans les familles à l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques ou du Premier août. Des sociétés locales mettent sur pied des soirées à l'intention de la population et de la troupe. Grand succès d'une Journée du soldat organisée à Porrentruy, au profit des soldats de la 3^e division de l'Ancien canton.⁴⁵ Dans la cité des princes-évêques, comme dans les autres chefs-lieux de district, un comité se constitue en 1915, pour réunir les fonds nécessaires à la construction de nouvelles maisons du soldat dans la région.⁴⁶ A la même époque, la votation sur l'introduction d'un impôt de guerre passe avec près de 90 % de oui dans le Jura bernois.

La division ad hoc de cavalerie,⁴⁷ qui comprend une majorité d'Alémaniques et a fait service en Ajoie, démobilise. *Le Jura* souligne que *la population rend hommage [...] à la correction d'attitude de l'ensemble du corps des officiers et des troupes cantonnées dans notre ville et dans nos campagnes.*⁴⁸ En 1916, *les troupes zougoises qui séjournent dans le Jura-Nord s'en vont. Elles laissent la meilleure impression dans le pays.*⁴⁹

C'est dans ce contexte que se situe la popularité de la *Petite Gilberte de Courgenay*, dont les parents tiennent l'hôtel de la Gare. Elle devient vite un personnage mythique pour les soldats, les sous-officiers et les officiers. Vivant près d'une frontière menacée, au milieu d'une masse d'hommes aux humeurs noires, elle voit le malheur et la détresse. A cette misère, elle oppose sa personnalité et ses dons: son contact facile, sans qu'elle perde pour autant de son autorité naturelle, sa mémoire fabuleuse des personnes et de leur nom, sa capacité de s'exprimer en français et en dialecte alémanique. Il ne faut pas confondre Gilberte et la Madelon! Même dans une région où on a souvent mauvaise langue et où les rumeurs prennent vite de l'ampleur, personne n'accuse Gilberte d'être une *fille à soldats*. Sa renommée devient telle que le chanteur et musicien Ladislas Krupski (d'origine polonaise!), dit Hanns in der Gand, compose la chanson qui va devenir célèbre. Elle reflète bien la situation du moment, puisqu'il s'agit d'un texte *macaronique*, qui mêle deux langues, le français et l'allemand, et met en évidence une sorte de symbiose entre Confédérés romands et alémaniques dans une région frontière.⁵⁰

La gendarmerie d'armée, en revanche, est mal vue, d'une part parce que certains de ses hommes, chargés de surveiller les *éléments douteux*, manquent de psychologie et de sens de la proportionnalité, mais surtout parce qu'ils répriment certains trafics illicites, la contrebande de tabac et d'alcool, le braconnage. Des agents des polices cantonales sont détachés à la gendarmerie d'armée. Même réprobation envers les officiers qui prennent des mesures pour assurer l'étanchéité de la frontière. En août 1914, le major Roger de Diesbach, qui commande le bataillon fribourgeois de fusiliers 16 stationné dans le secteur de Kleinlützel, applique strictement le régime des passeports. Son image va en pâtir, bien qu'il soit romand!⁵¹

Les fautes psychologiques de certains chefs militaires, qui restent des bavures isolées, provoquent des tensions. Ainsi les propos d'un aumônier militaire qui, lors d'un culte à Berlincourt, proclame que Dieu doit soutenir les Empires centraux, car les Français n'invoquent pas Dieu. *Sans parler des civils, un grand nombre de soldats ont manifesté un fort mécontentement et ont dit publiquement qu'ils s'abstiendraient désormais d'assister au culte.*⁵²

Plusieurs officiers, de profession libérale ou de *bonne famille*, qui font service dans le Jura bernois, insistent sur l'hospitalité des habitants, tout en manifestant à leur égard une sorte de complexe de supériorité.⁵³ Les conditions d'hygiène laissent à désirer. Un médecin de bataillon écrit que *Recolaine [...] est un petit village assez sale, habité par de braves gens [...]. Il y a de la vermine dont nos corps portent des traces répétées; il y a même une épidémie de morpions dans la troupe. [...]*

*Bure est un misérable village d'extrême frontière.*⁵⁴ Un lieutenant, cantonné à Fahy au début de l'année 1918, conseille à ses hommes qui vont quitter le village *de bien se conduire pour rentrer en pays civilisé*. Et le correspondant du *Jura* de clamer son indignation!⁵⁵

Un Vaudois, bien après la guerre, se rappelle avoir apprécié *Le Démocrate*, ainsi que la jeune fille qui le distribuait: *C'est un journal [...] très bien fait, très francophile et qui est abondamment répandu dans nos troupes et même de l'autre côté de la frontière. Il est colporté à Movelier [...] par une jeune fille vêtue avec une certaine élégance, pas mal de corps, mais assez laide de visage, et pas très propre [...]. Nous l'appelons la Môme Démocrate, et elle jouit d'une grande popularité, parce que, dans ces parages nous ne sommes pas gâtés...*⁵⁶

Lorsque l'épidémie de grippe espagnole s'étend à la fin de l'été 1918, des tensions surgissent entre militaires et autorités scolaires au sujet de l'utilisation des écoles comme lazarets pour les soldats malades. *Depuis le 14 juillet, 427 soldats ont été soignés au Séminaire* [l'école primaire de Porrentruy], dont 85 étaient atteints de pneumonie grave. *De ces derniers, 34 ont succombé*⁵⁷. Des critiques, dont il s'avère difficile d'apprécier le bien-fondé, s'élèvent concernant les insuffisances du service sanitaire de l'armée. Quoi qu'il en soit, elles sont similaires à celles que l'on entend en France, depuis le début du conflit.⁵⁸

Si les polémiques et les affrontements verbaux qui marquent le fossé laissent en général la population indifférente, certains événements la font réagir. Ainsi l'affaire des colonels soupçonnés d'avoir livré des renseignements à l'Allemagne, dont le procès a lieu à la fin février 1916. Manifestation à Moutier le 19 janvier 1916; à Saint-Imier le 21 janvier; grand rassemblement de protestation le 3 février à Bienne. Le 1^{er} mars, 1200 personnes protestent à Porrentruy contre l'acquittement des deux officiers; quatre jours plus tard, rassemblement à Delémont où les leaders de tous les partis prennent la parole.⁵⁹ Les autorités militaires interdisent le colportage d'une carte postale imprimée à Saignelégier, qui critique la justice militaire, en annonçant *l'avis de décès de Mademoiselle Helvetia*.⁶⁰

Pour *Le Petit Jurassien*, le parti radical bernois se fait le complice du *Conseil fédéral, du Général, de l'Etat-major général et de toute la camarilla*. Dans *Le Jura bernois*, c'est le parti des *arrivistes* et de *quelques obscurs jeunes gens qui attendent de Berne des faveurs, des places et des honneurs*.⁶¹ Le 6 mars, parlant de l'assemblée de protestation à Delémont, Froidevaux écrit pourtant: *Il n'y avait plus dimanche ni radicaux, ni conservateurs, ni socialistes; [...] il n'y avait que des Jurassiens.*



*Madame Helvétia et ses enfants :
Berne, Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Valais,
Ari, Soleure, Argovie, Schwyz,
Zoug, Unterwald, Glaris, Genève,
Schaffhouse, Grisons, Lucerne, Thurgovie,
Appenzell, St-Gall, Tessin, Bâle et
Zurich;*

*Mesdames Constitution, Liberté,
leurs parentes et amies Légalité, Concorde,
République et Démocratie, ont la pro-
fonde douleur de faire part aux peuples
du monde civilisé du décès survenu à
Zurich le 29 février 1916 de :*

Mademoiselle Neutralité HELVETIA

*leur chère et regrettée fille, surprise par une
attaque de Bocho-influenza compliquée.*

*Les obsèques ont eu lieu, à Berne, le
lundi 6 mars, à 2 heures après-midi.*

On ne reçoit pas.

Les fleurs et lauriers ne seront pas acceptés.

Carte postale diffusée lors de l'affaire des colonels.

Manifestations publiques à l'occasion de l'affaire des colonels

17 janvier	Delémont
19 janvier	Moutier
23 janvier	Saint-Imier (organisée par le parti socialiste, Charles Naine orateur)
28-29 février	Jugement des colonels à Zurich
30 janvier	Tavannes (organisée par le parti socialiste)
3 février	Bienna (organisée par le parti socialiste)
6 février	Tavannes (organisée par le parti radical)

Puisque les colonels sont acquittés, alors que le journaliste Froidevaux, rédacteur du *Petit Jurassien*, s'est vu condamner à treize mois de prison, *Le Jura* soutient l'initiative socialiste qui exige la suppression de la justice militaire.⁶²

Le fossé dans le sud du Jura bernois

L'attitude des notables, dans la partie sud du Jura bernois, est-elle plus dure que dans la partie nord, puisque deux journaux, au moins, sont suspendus et qu'un journaliste, Léon Froidevaux, est condamné à treize mois de prison ferme ? En janvier 1915, *Le Jura bernois* est menacé de suspension ; en mars 1915, le Conseil fédéral suspend *Le Petit Jurassien* pour deux mois, après que le journal eut été averti en novembre 1914. Gustave Amweg prétend que, dans toute la Suisse romande, on proteste *contre ce nouvel acte de terrorisme commis contre un journal indépendant qui ose encore critiquer les agissements scandaleux de nos dirigeants*.⁶³ *Le Courrier de la vallée de Tavannes* subit une suspension d'un mois, le 14 août 1917, par ordre du Département de justice et police.

Le Petit Jurassien de Moutier, dont l'ancien instituteur Léon Froidevaux est le seul rédacteur, critique une censure *vendue à l'Allemagne*,⁶⁴ accuse les autorités de faire deux poids deux mesures en cachant la nationalité allemande d'un avion qui a violé l'espace aérien ajoulot, alors qu'elles n'en auraient pas fait autant à propos de violations françaises. Au début février 1915, Léon Froidevaux est convoqué par le juge d'instruction de la 3^e division qui lui adresse un ordre de marche en allemand.

Dans les colonnes de son journal, l'intéressé dit qu'il *ne comprend rien à ce grimoire. Je ne sais presque rien de l'agglutinante langue teutonne. Je n'en sais que quelques mots que je voudrais pour tout au moins de oublier à jamais. [...] Depuis quelques mois, j'ai fait des progrès dans la vraie culture*.⁶⁵ L'attitude de Froidevaux face à l'allemand

De Profundis !

Madame HELVÉTIE et ses vingt-deux enfants;

Messieurs LE DROIT, L'HONNEUR et LE BONSENS;

Mesdames LIBERTÉ, PAIX et VÉRITÉ;

La famille HUMANITÉ

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur chère fille, sœur et parente

MADAME

La Justice

décédée, à Zurich, le 29 février 1916, à la suite d'un empoisonnement, causé par l'absorption d'une dose d'Orgueil et de Folie, administrée inconsciemment par des médecins habitués au traitement de la physiologie qui n'est pas la nôtre.

La famille affligée ne reçoit aucune condoléance, mais elle prie tous ses amis de porter ostensiblement le deuil de celle qui faisait, autrefois, notre joie et notre fierté.

On dégrade un caporal qui voulait du bien à son pays. On acquitte des colonels qui livraient à l'étranger des documents officiels et secrets.

La Vérité.

Carte postale diffusée après l'acquittement des colonels.

s'explique par sa germanophobie mais également par les affaires de germanisation d'avant-guerre. *Le Journal du Jura de Bienne*, par la plume de Paul-Henri Cattin, approuve sans réserve la lutte de Froidevaux contre la censure, l'autorité militaire et les sommations en allemand (*Moutier est encore en Suisse romande*). Son confrère devra faire attention, lorsque les *Kultursoldaten* auront envahi la Suisse !

Le 15 février 1915, Léon Froidevaux passe devant le tribunal de la 3^e division ; il est acquitté de l'accusation de violation de l'ordonnance concernant la publication de renseignements de nature militaire. L'auditeur a admis que *Le Petit Jurassien n'a pas émotionné la population, mais la nouvelle était fausse [...]*⁶⁶ Le défenseur de Froidevaux dit la même chose à propos des effets des articles. Les polémiques des notables touchent peu la population...

Le 20 février, Froidevaux publie un article intitulé *L'autonomie jurassienne*, dans lequel il voit le *Kulturkampf* comme une retombée de la *Kultur* allemande et déplore les *ravages que cette élucubration bismarckienne a causé dans notre pauvre pays jurassien. [...]* Si nous n'étions annexés aux Bernois, si nous n'étions l'Alsace-Lorraine de ce canton allemand, il n'y aurait pas eu de *Kulturkampf*! Quatre jours plus tard, faisant allusion à la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, il soutient qu'on ne peut pas être neutre dans une *guerre du droit contre la force brutale, de la probité et de l'honnêteté contre la duplicité et la fourberie, du respect des traités contre leur violation cynique [...]*. Selon lui, il s'agirait d'une reprise d'un article de *L'Helvétie* de Lausanne...

Quoi qu'il en soit, *Le Petit Jurassien* est suspendu pour deux mois, le 8 mars 1915. Il semble le premier journal suisse à subir une telle mesure. Selon la décision écrite émanant de la Chancellerie fédérale et publiée par Froidevaux, *Le Petit Jurassien est un des journaux qui, dès le début de la guerre, ont publié des articles tendancieux, manifestement contraires aux devoirs de la neutralité. Déjà, le 31 décembre 1914, l'Etat-major de l'armée vous adressait un avertissement. Vous n'en avez pas moins poursuivi dans la même voie. [...] On ne saurait tolérer qu'une feuille suisse reproche à la plus haute autorité du pays de se laisser guider par ses sympathies et ses antipathies et de faire preuve d'une partialité en contradiction avec les devoirs de la neutralité.*⁶⁷

Pendant les deux mois de suspension, *Le Drapeau jurassien* prend la relève avec l'avocat Constant Schaller comme rédacteur. Celui-ci, le 18 mars 1915, met en évidence le fossé, non pas entre Romands et Alémaniques, mais entre Jurassiens, que l'historiographie jurassienne passera sous silence jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Le fossé *interjurassien*

Il faut que le catholique de l'Ajoie, de la Vallée, des Franches-Montagnes sache bien que le protestant de la Prévôté, de l'Erguël et de la montagne de Diesse, comme lui est le fils de la même Patrie, qu'il a ses convictions sincères et respectables, qu'il adore le même Dieu; qu'en un mot, il n'a pas à le juger et surtout pas à le condamner. Il faut aussi que le protestant cesse de regarder le catholique comme un résumé anachronique et curieux de toutes les superstitions, comme un être intolérant et borné.

Il faut que les conservateurs et les démocrates du nord du Jura et de tout le Jura reconnaissent loyalement que les radicaux du Jura Centre et Sud et de tout le Jura sont autre chose que des sectaires et des impies et qu'ils reconnaissent les mérites de ces concitoyens, mais il serait temps que les radicaux, surtout du Jura Nord, renoncent à combattre à Berne ou autre part les idées de leurs adversaires politiques, à faire sombrer de parti-pris toutes leurs propositions, furent-elles des plus avantageuses et des plus justifiées, et à les représenter en haut lieu et dans le peuple comme des réactionnaires, des attardés et des égoïstes. Il faut, répétons-le, nous connaître entre nous et loyalement nous unir en face de la gravité des temps et de la grandeur du moment.

Constant Schaller
Le Drapeau jurassien, 18 mars 1915

Le 26 mars 1915, Froidevaux passe une deuxième fois devant le tribunal de la 3^e division pour *contravention à l'arrêté du Conseil fédéral du 5 mars 1915 concernant la défense de faire paraître Le Petit Jurassien*. Il est condamné à quatorze jours de prison et 500 francs d'amende. *Le Drapeau jurassien* parle d'un *régime de Terreur*! Le 22 mai, *Le Petit Jurassien* paraît à nouveau comme quotidien, et *Le Drapeau jurassien* disparaît. Il faut noter que tout le battage fait dans le journal de Froidevaux et dans son clone provisoire n'entraîne pas de manifestations publiques.

Les hommes d'un bataillon romand stationné en Ajoie n'ont pas de cartouches lors du bombardement de Porrentruy par des avions *non identifiés*. Léon Froidevaux, le 2 mars 1916, prétend que les 3^e et 4^e divisions, alémaniques, ont la mission de *surveiller leurs camarades welsches* de la 2^e division, laissés sans cartouches de peur qu'ils se révoltent. Le lendemain, il reçoit une lettre de l'Etat-major de l'armée: *Nous vous invitons à démentir immédiatement ces assertions fausses, et vous menaçons de poursuites judiciaires si vous n'obtempérez pas à la sommation.*⁶⁸

Froidevaux, qui peut soutenir l'absence de cartouches, refuse de démentir les prétendues missions de surveillance des troupes alémaniques. Un juge d'instruction militaire en conclut au délit de *calomnie grave et atteinte à l'honneur du Commandant en chef de l'armée*. Le Tribunal de la 3^e division à Berne le condamne à treize mois de réclusion et ordonne son arrestation immédiate. En cassation, Froidevaux est acquitté du chef

Les accusations du «Petit Jurassien» du 2 mars 1916

La nouvelle de l'acquittement des colonels a été accueillie dans le Jura par une profonde stupeur, mais avec calme. Les grandes colères sont muettes. On s'explique maintenant mieux les différentes précautions prises depuis un certain temps [...]. C'est d'abord la levée de deux demi-divisions avec états-majors complets plutôt que la mise sur pied d'une division entière qui eût entraîné moins de frais. [...] On voulait empêcher toute révolte des troupes welsches en les désorganisant.

Mais on ne s'est pas arrêté à ce premier pas. On a ajouté quelque chose de mieux. Nos soldats de la 2^e division à la frontière sont sans cartouches. Alors que font-ils là? A l'injure qu'on leur fait en les soupçonnant d'infidélité, on les jette à la merci du premier ennemi qui voudrait forcer notre territoire.

Troisième précaution. Les soldats de la 4^e division [...] sont là pour surveiller leurs compatriotes welsches. [...] Et au dernier moment, nous apprenons que la 5^e division est aussi sur pied, sans doute pour surveiller à son tour la 1^{re} division.

de trahison mais reconnu coupable de diffamation et sa peine est réduite à quatre mois. A sa libération, il quittera le Jura bernois.

Les articles de Léon Froidevaux, bien plus enflammés et plus violents que ceux du *Jura* à Porrentruy, les accusations qu'il lance, ses ennuis avec la justice militaire, la suspension de son journal ne semblent pas susciter beaucoup de réactions dans la population. Dans la partie sud du Jura bernois, le fossé apparaît également une affaire de notables...

Les populations des districts de Moutier et de Courtelary semblent autant sinon plus remontées contre l'Allemagne que celles d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont mais pas pour les mêmes raisons: dans la partie nord du Jura bernois, catholique, on se souvient du *Kulturkampf* initié par Bismarck. Selon *Le Jura*, un socialiste de Tavannes se fait arrêter pour un article relatant une altercation entre un civil et un caporal...⁶⁹ Virgile Moine, fils d'un gendarme, qui a passé son enfance à Moutier, mais dont les racines se trouvent à Montinez en Ajoie, se rappelle la germanophobie ambiante: *Pendant les récréations, les gosses de l'école secondaire parlent des Allemands comme une tribu formée de Goths, d'Ostrogoths, de Wisigoths et de... Saligauds, qui utilisent des balles dum-dum. Chaque fois que des obus touchent l'Ajoie, on est convaincu, à Moutier, qu'ils proviennent de canons allemands. A Beurnevésin ou à Montinez, tout semble très calme, beaucoup plus qu'à Moutier.*⁷⁰

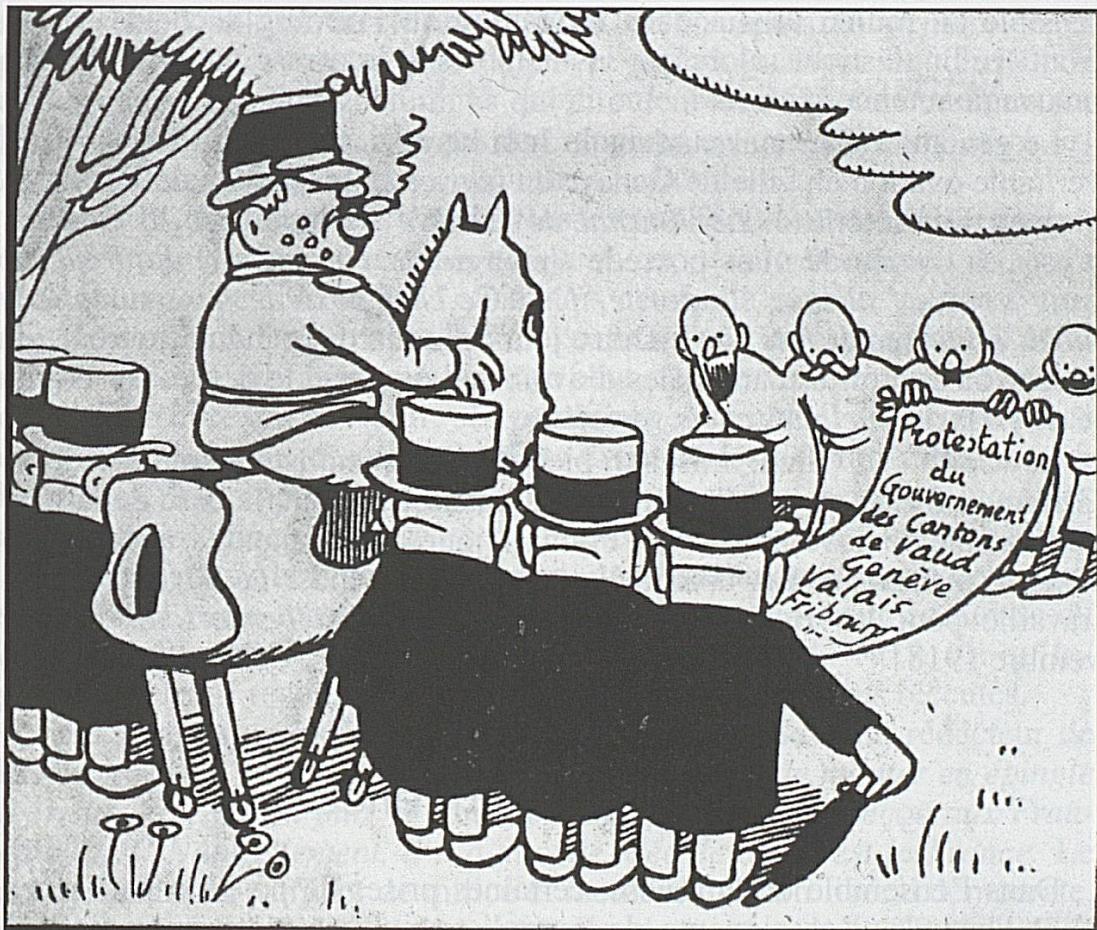
Le fossé en Suisse romande

Comme dans le Jura bernois, c'est dans les articles d'opinion de la presse romande que le fossé apparaît le plus nettement. Beaucoup de journaux des deux côtés de la Sarine entretiennent une diatribe du parti-pris et une suspicion qui contribue à l'énerverment ambiant. Quelquefois, les informations qu'ils transmettent confinent au bourrage de crâne. Les contemporains relèvent le rôle des médias dans la crise que traverse la Suisse.

Les journaux de Bâle, Berne et Zurich s'efforcent à l'objectivité. Alors que *Le Journal de Genève* prêche la pondération, *La Gazette de Lausanne* véhicule l'anti-germanisme et l'anti-alémanisme le plus radical. *Le Courier de la Côte* traite le général de *larbin*, les conseillers fédéraux de *pourris tout juste bons à lécher les bottes de Potsdam* ! Le 2 juillet 1915, le Conseil fédéral édicte un arrêté prévoyant des peines de prison pour ceux qui insulteraient un chef d'Etat ou un Gouvernement étranger.

*Certains journaux, acquis à la cause des Empires centraux ou de l'Entente, sont directement contrôlés ou soutenus par les belligérants. C'est le cas de La Tribune de Genève que le Gouvernement français achète en 1915, du Courrier de Vevey et du Freie Zeitung de Laupen qu'il subventionne, de L'Indépendance helvétique, de Paris-Genève que finance le Gouvernement allemand grâce à des intermédiaires ou de La Svizzera qu'aide financièrement la Double Monarchie.*⁷¹

Dans les cantons romands, l'attitude des notables et des journaux n'est pas identique. De juillet 1914 à mars 1916,⁷² *La Liberté*, journal conservateur-catholique comme *Le Pays* de Porrentruy, n'élève aucune protestation contre la violation de la neutralité belge. Certains vont même l'accuser de germanophilie ! *Le Freiburger Nachrichten* est à l'unisson... Ces journaux laissent transparaître de la rancœur contre la France anticléricale qui a chassé les congrégations. Les feuilles radicales fribourgeoises, quant à elles, émettent des opinions germanophobes très catégoriques. Pendant l'affaire des colonels, *La Liberté* condamne ceux qui mettent en cause les autorités civiles et militaires. Elle accepte l'acquittement des deux officiers : les accusations de germanophilie et de communication de documents secrets se sont évanouies au cours du procès. Le parti conservateur fribourgeois manifeste sa confiance aux autorités fédérales. Durant le conflit, il s'aligne sur les positions du parti conservateur suisse. Sa position, fondamentalement différente de celle des conservateurs-catholiques du Jura bernois, s'expliquerait-elle par le fait qu'à Fribourg, le parti, fortement majoritaire, contrôle tous les organes de l'Etat cantonal ?



Caricature dans un manifeste répandu le 1^{er} mai 1917. Le général Wille, flanqué du Conseil fédéral au garde-à-vous, reçoit une délégation des cantons romands. A remarquer l'arrogance de Wille et la servilité des Romands.

La population, surtout en ville de Fribourg, exprime plus fortement ses sympathies et ses antipathies que dans le Jura bernois. On n'est pas dans une zone frontière ! Beaucoup de Fribourgeois, vraisemblablement francophones, affluent à la gare au début de l'année 1915, pour remettre vivres et cadeaux, lorsque font halte les trains de blessés et de rapatriés français. L'annulation de l'arrêt provoque le mécontentement et des manifestations anti-allemandes⁷³ et anti-alémaniques, si bien que l'on contrôle l'accès aux quais après le rétablissement de l'horaire primitif. Cela n'empêche pas le général Wille d'être ovationné en ville de Fribourg, le 20 juin, à l'occasion du défilé qui marque la fin de la relève du régiment d'infanterie 7. On crie dans le public : *Vive le Général, vive l'armée, vive la Suisse !*⁷⁴ Lors de l'acquittement des colonels au début mars 1916, des manifestations de protestation ont lieu dans la capitale cantonale, qui amènent le Conseil d'Etat à interdire tout rassemblement, à renvoyer les élections communales prévues pour le 12 mars et à demander des troupes au général Wille. Le fossé s'avère particulièrement

sensible en milieu urbain dans un canton de Fribourg à cheval sur la frontière linguistique, alors que les notables et la presse majoritaire font preuve de retenue.⁷⁵

Le général Wille, mal vu dans le Jura bernois, fait aussi l'objet d'une véritable ovation en ville de Genève en février 1915, lors du défilé du régiment d'infanterie 4. *Le Journal de Genève* souligne que le Général n'est pas commode mais possède *l'énergie, la clarté du coup d'œil, le sang-froid et, surtout, l'autorité. [...] Ce chef possède un cœur affectueux et un esprit très fin.*⁷⁶ Deux jours plus tard, le même journal reproche aux autorités cantonales d'avoir mal organisé le défilé, par crainte de froisser quelques chefs socialistes.⁷⁷

Le Comité d'Olten, mis sur pied par le socialiste bernois Robert Grimm et formé en grande partie d'Alémaniques, est à la base de la grève générale de novembre 1918. Pour les journaux romands francophiles, il sert d'instrument aux bolcheviks et aux Allemands. *Le Soviet d'Olten* travaille pour les Boches, prétend même *Le Jura bernois* du 11 novembre 1918!⁷⁸

La littérature, un reflet ?

Dans l'ensemble de la Suisse, certaines prises de position partisanes d'intellectuels, d'enseignants, de journalistes suisses et étrangers tendent à exciter les esprits. Un professeur suisse de littérature allemande à l'Université de Berne ne déclare-t-il pas, lors d'un congrès des philologues allemands, que *la Suisse est une province spirituelle de l'Allemagne*, ce qui lui vaut des manifestations d'hostilité de la part de ses étudiants, essentiellement alémaniques⁷⁹. Des gens de lettres alémaniques se veulent au-dessus de la mêlée, ainsi le poète Carl Spitteler qui, le 14 décembre 1914, s'exprime devant la Nouvelle Société Helvétique, rappelant à ses compatriotes d'outre-Sarine leur devoir de rester neutre, l'obligation de respecter les confédérés romands et les dangers d'un nationalisme chauvin. Cette conférence a un grand retentissement en Suisse alémanique, mais Carl Spitteler perd d'un coup son public allemand.

Certains romans suisses, publiés en français ou en allemand entre 1914 et 1918, ou ceux dont l'intrigue se situe pendant la Première Guerre mondiale, laissent apparaître le fossé entre les communautés. Un roman du Bâlois Carl-Albrecht Bernoulli, *Der Sterbende Rausch*, paru en 1917, suit un capitaine qui est cantonné en Ajoie avec ses hommes. Le garde-champêtre Dubois, un jour, lance un *Prussiens!* retentissant aux soldats alémaniques qui passent dans le coin. Germaine, la jolie maîtresse du héros, défile en bonnet phrygien, aux accents de *La Marseillaise*, portant le drapeau suisse cerné de bleu-blanc-rouge. A la

section maçonnique du Mont-Terrible, on blasphème le nom de la patrie⁸⁰. L'auteur ressasse d'une manière mélodramatique des clichés de circonstance, des lieux communs qui circulent en Suisse alémanique sur les Romands. Ne connaît-il pas les rapports en général bons entre les Ajoulots et les Alémaniques qui gardent la frontière ?

En 1918, le Jurassien Virgile Rossel publie *Le roman d'un neutre*, dans lequel il raconte *l'un des moments les plus dramatiques de notre vie nationale*. Jean Réal, un Lausannois de vieille souche, a épousé Annie Maykirch de Berne, dont le frère, capitaine à l'armée, admire l'Allemagne avec un tel fanatisme qu'il ne peut plus se voir en Suisse romande. Cette œuvre a mal vieilli ; ses personnages semblent artificiels, parce que Rossel les veut des représentants exemplaires de leur communauté. Les idées, les propos de ses personnages recoupent ceux des notables alémaniques de *Schweizerspiegel* du Schwyzois Meinrad Inglin paru en 1938, qui évoque la saga des Amman, une famille de la haute bourgeoisie zurichoise. Le roman commence en 1912, avec la visite en Suisse du Kaiser Guillaume II et s'achève pendant les grèves de 1918. Ce qu'Inglin dit du fossé recoupe les recherches historiques les plus récentes.

Paul Amman ne peut supporter chez son frère Severin, rédacteur de *l'Ostschweizer*, sa façon d'admirer les Allemands, de monter en épingle leur succès [...]. Et puis ce ton supérieur pour faire la leçon aux Français [...] ! Naturellement, il n'a aucune idée de ce qu'est la France. Le colonel Amman, officier de milice et membre du parti libéral démocrate, ne se sent pas sur la même longueur d'onde que son beau-frère, le divisionnaire Bosshart qui ne parviendrait jamais à traiter ses semblables d'une manière digne d'un être humain. [...] Il était dépourvu [...] de cordialité ou même de bonhomie [...]. Dans les troupes qui couvrent la frontière, la motivation baisse rapidement, car les soldats subissent un drill et des contraintes toujours identiques. La compagnie est prête pour le rassemblement à l'heure matinale comme d'habitude. Comme chaque jour, elle reprenait le travail, non parce que la troupe [...] avait une tâche urgente à accomplir, mais simplement parce qu'il fallait que les soldats soient occupés.

Hervé De Weck habite à Porrentruy. Maître d'histoire et de littérature française au Lycée cantonal de Porrentruy (1969-2003). Responsable des publications de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires, rédacteur en chef de la Revue militaire suisse.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources manuscrites

Pressekontrollkommission. Personelles. 1915-1918; Kontrolle, Verwarnung und Untersuchung gegen einzelne Zeitungen wegen Veröffentlichungen über das schweiz. Militärwesen. 1914-1918 (Fonds 27-13597-13719). Berne, Archives fédérales.

Bünzli, Paul: L'affaire du *Petit Jurassien*. Deux cahiers manuscrits d'un typographe du journal (papiers privés Gérard Guenat, Porrentruy).

Le journal de Thérèse Froté. Porrentruy, Musée de l'Hôtel-Dieu. Fonds Amweg.

Souvenirs de la Première et de la Seconde Guerre mondiale à Porrentruy, de Jeanne Michel, propriétaire du Faucon à Porrentruy. Interview par Hervé de Weck en 1979.

2. Sources imprimées

Daucourt, Ernest: *Dans la mêlée*. Saint-Maurice, Saint-Augustin, 1921.

Daucourt, Ernest: *La presse jurassienne. 1794-1923*. Porrentruy, Société typographique, 1923.

Delavanne, J.; Schenk, A.: *Aux frontières. La mobilisation de l'armée suisse. 1914-1915*. Delémont, Boéchat, 1915 (articles parus dans *Le Démocrate* et réunis en brochure).

Feyler, Ferdinand: *La crise politique suisse pendant la guerre*. Lausanne, Payot, 1916.

Froidevaux, Léon: *Mes quatorze jours de prison*. Delémont, Editions du Jura libre, 1952 (attention aux caviardages du texte!).

Journaux: *Le Démocrate* (sondages), *Le Jura*, *Le Petit Jurassien*, *Le Pays* (sondages).

Maeglin, Rudolf Bolo: *Gilberte de Courgenay, ein Roman aus der Grenzbesetzung 1914-1918*. Zürich, E. Rentsch, 1939.

Maeglin, Rudolf Bolo: *Gilberte de Courgenay: ein Stück aus der Grenzbesetzung 1914/18*. Zürich, Volksverlag Elgg, 1955.

2. Etudes

Bongard, Pascal: *La presse romande et la France pendant la Première Guerre mondiale*. Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg.

Bosshard, Marcel (div): *Histoire des troupes jurassiennes*. Moutier, Editions de la Prévôté, 1977.

Bregnard, Damien: *Gilberte de Courgenay. Les années 1914-1918*. S.l., Hôtel de la Gare – Gilberte de Courgenay – Fondation Klärly et Moritz Schmidli, 2001.

Bregnard, Damien: «De Gilberte Montavon à la Gilberte de Courgenay, la naissance d'un mythe national», *Actes SJE* 2001, pp. 227-235.

Broye, Eugène: *La censure politique et militaire pendant la guerre 1914-1918*. Neuchâtel, Attinger, 1934.

Büchi, Christophe: *Mariage de raison. Romands et Alémaniques: une histoire suisse*. Traduit de l'allemand par Ursula Gaillard. Genève, Editions Zoé, 2001.

Christinaz, Jérôme: *Les engagés volontaires suisses au service de France (1914-1918)*. Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg.

Chytil-Montavon, Eliane: «Trois cent mille soldats et une chanson», *Actes SJE* 1979, pp. 125-142.

Du Bois, Pierre: «Mythe et réalité du fossé pendant la Première Guerre mondiale», *Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIX^e et XX^e siècles*. Lausanne, L'Aire, 1983, pp. 65-91.

Guisolan, Hubert: *Fribourg et le fossé moral*. Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg. Manuscrit. 1979.

Hauser, Claude; Wisard, François: *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992*. Saint-Imier, Walter von Kaenel, 1992.

Kurz, Hans Rudolf: *Histoire de l'armée suisse de 1815 à nos jours*. Lausanne, Payot, 1985. *La mobilisation de l'armée au cours des 100 dernières années. 1884-1984*. Berne, 1984.

Leuba, Arthur: *Journalistes excitateurs de haine: la presse romande et son rôle pendant la guerre*. Lausanne, Imprimerie populaire, 1918.

Moine, Denis: «Un avion allemand bombarde Porrentruy, la troupe n'ouvre pas le feu», *Le Quotidien jurassien*, 8 juin 2002.

Rutger, Jan Rutgers: *Les rapports entre la Suisse alémanique et la Suisse romande de 1848 à 1895*. Fribourg, Editions universitaires, 1984.

Sauvain, Mélanie: *Bienne et la crise nationale, 1914-1918*. Mémoire de licence réalisé sous la direction du professeur Philippe Henry. Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, 1998.

Sieber-Lehmann, Claudius: «Les cinq vies de la Gilberte de Courgenay», *Actes SJE* 2001, pp. 221-225.

Vargas, Pierre de: *La Gazette de Lausanne et Le Journal de Genève d'août 1914 à décembre 1914*. Mémoire de licence. Lettres. Lausanne, 1965.

Vie et histoire du corps d'armée de campagne 1. Lausanne, Editions 24 Heures, 1986.

Weck, Hervé de: «L'Ajoie en période de guerre. 1813-1945», *Actes SJE* 1984, pp. 89-117, *Revue militaire suisse*, novembre 1985, pp. 534-556.

Weck, Hervé de: «L'armée et le fossé entre 1914 et 1918», *Revue militaire suisse*, juin 1988, pp. 268-272.

Weck, Hervé de: «La situation militaire en Ajoie à l'époque de la *Petite Gilberte* de Courgenay (1914-1918)», *Actes SJE* 2001, pp. 206-219.

NOTES

¹ Riedmatten, Chantal de: *Général Henri Guisan. Autorité et démocratie*. Fribourg, Institut d'histoire moderne et contemporaine, 1983, p. 40.

² Rutger, Jan Rutgers: *Les rapports entre la Suisse alémanique et la Suisse romande de 1848 à 1895*; Büchi, Christophe: *Mariage de raison. Romands et Alémaniques: une histoire suisse...*, pp. 188-190.

³ Selon les chiffres publiés dans *Le Jura*, journal de Porrentruy; Altermath, Pierre: «L'armée et la volonté démocratique», *Revue militaire suisse* 7-8/1992, p. 2.

⁴ Importations en Suisse, 376 millions; exportations en France, 138 millions.

⁵ Clavien, Alain: *Histoire de La Gazette de Lausanne. Le temps du colonel. 1874-1917*. Lausanne, Editions de l'Aire, 1997, pp. 218, 263-266.

⁶ Guisolan, Hubert: *Fribourg et le fossé moral*. Mémoire de licence. Université de Fribourg, 1979, p. 25.

⁷ Müller, Hans-Peter: *Die schweizerische Sprachenfrage vor 1914*. Wiesbaden, Steiner, 1977; Büchi, Christophe: *op. cit.*, p. 211.

⁸ Delémont compte 43% de germanophones en 1888, Court 52% en 1880, Courrendlin 53% en 1888. Chiffelle, Frédéric: «Germanisation du Jura romand: réalité ou mythe», *Bulletin de la Nouvelle Société Helvétique* 2000, p. 16.

⁹ Le futur général Wille en fait partie, comme le professeur bernois Otto von Geyerz. C'est le pasteur Eduard Blocher, son secrétaire depuis 1905, son président entre 1912 et 1942, qui lui insuffle un esprit polémique (Büchi, Christophe, *op. cit.*, p. 201-202).

¹⁰ Ernest Daucourt (1848-1941), fondateur en 1873, propriétaire et rédacteur en chef de l'organe conservateur catholique *Le Pays*. Député au Grand Conseil bernois (1882-1894), préfet de Porrentruy (1894-1913), conseiller national (1902-1919). Cofondateur en 1912 du Parti conservateur populaire suisse et membre de son comité directeur. Durant le *Kulturkampf*, il incarne avec Casimir Folletête la résistance du Jura catholique au Gouvernement bernois. Après avoir renoncé à ses mandats politiques, il écrit des pamphlets historiques (*Dictionnaire historique de la Suisse*, t. 3, pp. 740-741).

¹¹ Büchi, op. cit., pp. 196-197.

¹² Du Bois, Pierre: «Mythe et réalité du fossé pendant la Première Guerre mondiale»,... p. 83.

¹³ *Le Jura*, 17.9.1895, 24.9.1907.

¹⁴ Daucourt, Ernest: *Dans la mêlée*, p. 134-138.

¹⁵ *Le Jura*, 2 et 12.12.1913.

¹⁶ *Rapport adressé au Général par le chef d'Etat-major général sur la mobilisation et le service actif de 1914 à 1918*. S.I., Département militaire fédéral, 1920, p. 232.

¹⁷ «Colonels, affaire des», *Dictionnaire historique de la Suisse*, t. 3, p. 388; Fuhrer, Hans Rudolf: *Die Schweizer Armee im Ersten Weltkrieg. Bedrohung, Landesverteidigung und Landesbefestigung*. Zurich, NZZ, 1999, pp. 216-225; Rapold, Hans: *Der schweizerische Generalstab/L'Etat-major général suisse*. T. V «Zeit der Bewährung? Die Epoche um den Ersten Weltkrieg. 1907-1924». Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1988, pp. 278-282.

¹⁸ Walter Schaufelberger: «La Suisse entre la France et l'Allemagne», *Relations internationales* 35/1983, p. 309; *Revue militaire suisse*, décembre 1983, pp. 521-532.

¹⁹ *Le Démocrate*, 10.8.1914, *Le Pays*, 11. et 15.8.1914.

²⁰ *Le Jura*, 13.10.1914.

²¹ Ibidem, 29.6.1915.

²² Ibidem, 17.8.1917.

²³ Officier instructeur de cavalerie (*1857, +1917). Il est désigné comme commandant de la brigade de cavalerie 1 en 1900, commandant de la brigade d'infanterie 1 en 1910. Il se trouve à la tête de la 2^e division dès 1913. Il meurt subitement d'une attaque d'apoplexie, à Delémont, en septembre 1917.

²⁴ *Le Jura*, 6.8.1915.

²⁵ Du Bois, Pierre: op. cit., p. 68.

²⁶ *Le Démocrate*, 2.7.1917.

²⁷ *Le Jura*, 8.9.1916.

²⁸ Rérat, Marcel: «Un épisode de la Première Guerre mondiale. Quand le Parquet fédéral perquisitionnait dans les bureaux du Démocrate», *Le Démocrate*, 2.9., 24.9., 27.9.1977.

²⁹ Daucourt, Ernest: op. cit., pp. 198-208.

³⁰ Amweg, Gustave: «Chroniques», *Actes SJE* 1916, pp. 252-267.

³¹ Daucourt, Ernest: op. cit.: pp. 209-231.

³² Voir les «affaires Froidevaux» plus bas dans cet article, pp. 213-219.

³³ Ibidem, pp. 240-243.

³⁴ Bregnard, Damien: *Gilberte de Courgenay. Les années 1914-1918*, p. 34.

³⁵ 21.1.1915. L'affaire du *Petit Jurassien*. Cahier manuscrit.

³⁶ Serman, William: *Les officiers français dans la nation*. Paris, Aubier Montaigne, 1982 pp. 115-116.

³⁷ Il ne s'agit pas d'une «dictature» du Conseil fédéral mais de la mise en application de pouvoirs exceptionnels, prévus par la loi, pour le temps de guerre.

³⁸ *Actes SJE* 1916, p. 270.

³⁹ *Actes SJE* 1917, p. 183.

⁴⁰ Luciri, Pierre: *Le prix de la neutralité*. Genève, Institut des hautes études internationales, 1976, p. 177.

⁴¹ Charbonnier, Pierre: «La sentinelle sous le pont», *Almanach du Jura* 1916, p. 75-77.

⁴² *Almanach du Jura* 1918, p. 57-58.

⁴³ Ce cahier d'une cinquantaine de pages, non paginé, se trouve au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy. Thérèse Froté a-t-elle arrêté de tenir son journal à ce moment ou les autres cahiers ont-ils été perdus?

⁴⁴ Le colonel commandant de corps Audéoud est sérieusement blessé dans un accident de voiture à Develier, le 25 septembre 1914. Son chauffeur a tenté d'éviter un cheval apeuré... Alfred Audéoud est *out* pendant un mois (Philippe Cöt: «Louis Alfred Audéoud», *Le Brécaillon*, décembre 2001).

⁴⁵ *Le Jura*, 15, 22, 29.12.1914, 26.2., 3.8.1915.

⁴⁶ *Le Jura*, 15.10.1915.

⁴⁷ Division temporaire qui comprend des troupes appartenant à d'autres grandes unités.

⁴⁸ *Le Jura*, 4.5.1915.

⁴⁹ *Actes SJE* 1917, p. 155.

⁵⁰ Sieber, Claudius: «Les quatre vies de la Gilberte de Courgenay et son lieu de mémoire», *Actes SJE* 2001, pp. 221-226.

⁵¹ Ruffieux, Roland: op. cit., p. 107.

⁵² *Le Jura*, 4.5.1915.

⁵³ Entre autres le major Wilhelm Hugo Francke, dans *A cheval: zwischen Kavallerie und Unternehmung...* Baden, Effingerhof, 1994.

⁵⁴ Chapuis, Maurice: *Journal d'un médecin de bataillon*. Paris, Attinger, 1934, p. 15-16 (11-15 août 1914).

⁵⁵ *Le Jura*, 15.1.1918.

⁵⁶ Rouffy, Théodore: *Roulez tambours...! Carnet d'un mobilisé de 1914-1915*. Lausanne, Payot, 1938, p. 57.

⁵⁷ *Le Jura*, 23.8., 27.9.1918; Amweg, Gustave: «Chroniques», *Actes SJE* 1918, p. 131.

⁵⁸ Duroselle, Jean-Baptiste: *Clémenceau*. Paris, Fayard, 1988, pp. 595-596.

⁵⁹ Amweg, Gustave: «Chronique 1916», *Actes SJE* 1917, pp. 154-158.

⁶⁰ Ruffieux, Roland: op. cit., p. 111.

⁶¹ 19.02.1916.

⁶² *Le Jura*, 21.3.1916.

⁶³ Amweg, Gustave: «Chronique 1917», *Actes SJE* 1917, p. 187.

⁶⁴ 26.1.1915.

⁶⁵ 4.2. et 8.2.1915.

⁶⁶ *Le Petit Jurassien*, 15.2.1915.

⁶⁷ L'affaire du *Petit Jurassien*. Cahier manuscrit.

⁶⁸ Ibidem.

⁶⁹ *Le Jura*, 20.4.1915.

⁷⁰ Moine, Virgile: «Feuilles éparses» *Intérêts du Jura* 1971, p. 267.

⁷¹ Du Bois, Pierre: op. cit., p. 69.

⁷² La période couverte par le mémoire de licence d'Hubert Guisolan, op. cit.

⁷³ Les professeurs allemands à l'Université, ainsi que les étudiants germanophones sont les cibles principales des mécontents.

⁷⁴ *Bataillon 15. Histoire d'un corps de troupe fribourgeois*, t. I. «Des origines à la grève générale (1875-1918)». Bulle, Imprimerie du Sud, 2002, p. 134.

⁷⁵ Guisolan, Hubert, op. cit.

⁷⁶ 26.2.1915.

⁷⁷ Cöt, Philippe: «Le général Wille à Genève...», *Le Brécaillon*, N° 20.

⁷⁸ Kohler, François: «La grève générale dans le Jura», *La grève générale en Suisse*. Genève, Grounauer, 1977, p. 70.

⁷⁹ Reynold, Gonzague de: *Mes mémoires*, t. III. Genève, Editions Générales, 1963, pp. 153-176.

⁸⁰ Du Bois, Pierre: op. cit., pp. 85-86.

